

Compte-rendu

Conseil d'établissement de la crèche Petit : 31 mars 2011

Présents

Maud Boudot (adjoindte, crèche Petit), Mme Cohen et Mme Benhizia (DFPE : Direction des Familles et de la Petite Enfance), Isabelle Inacio (auxiliaire de puériculture, crèche Petit), parents élus (Vladimir Borgy, Aurélia Gaud, Romain Giudicelli, Elise Mavraganis, Lionel Megemont)

Mme Cohen nous présente Mme Catherine Benhizia qui lui succède dès le mois d'avril 2011.

1. Vie à la crèche

1.1 Alimentation : demande de clarification quant à la position de la crèche sur l'apport de nourriture extérieure par les parents : pourquoi accepter celui-ci à l'occasion de la fête de fin d'année et l'interdire le reste de l'année ? Pourquoi une tolérance pour les bonbons alors que cela va à l'encontre des principes de nutrition ?

Cette question a été soulevée par les parents à l'occasion de la lecture du compte-rendu de la dernière réunion du conseil.

Concernant la fête de fin d'année, Maud Boudot souligne qu'à cette occasion, ce sont les parents qui sont responsable de la distribution ou non de la nourriture apportée, car les enfants ont déjà mangé leur goûter à l'heure habituelle. Ce repas et plus à destination des parents.

Concernant les bonbons, l'équipe de la crèche n'a pas encore statué sur la position à adopter mais ne les recommande pas. A l'issue de la journée pédagogique de novembre 2010 portant sur l'alimentation à la crèche avec une diététicienne, cette dernière privilégiait le chocolat (simple) ou pâtes de fruits, car si la notion de plaisir reste, il y a également un apport nutritionnel, ce qui n'est pas le cas avec les bonbons. Cependant, les enfants ont pris l'habitude et il est vrai qu'ils en réclament lors des fêtes d'anniversaire. Notons toutefois que la distribution de bonbons se fait lors d'occasions rares et exceptionnelles (anniversaires) et sont limités en nombre (1 ou 2 par enfants). Par ailleurs, Isabelle nous mentionne un anniversaire où les parents avaient apporté assiettes rigolotes et chapeaux pointus, qui ont totalement détourné l'attention des enfants et leur ont fait oublier les confiseries. La question concerne peut-être plutôt le rôle de la crèche dans la découverte des bonbons, pour les enfants n'en ayant pas fait l'expérience à la maison.

Pour conclure, Maud Boudot réaffirme qu'une **réunion aura lieu au sein de l'équipe qui permettra de statuer sur cette question pour la rentrée prochaine.**

1.2 Question relative à l'acquisition de la propreté en crèche : comment la crèche appréhende-t-elle l'acquisition de la propreté ? Les enfants qui entrent à l'école doivent être propres, comment les auxiliaires de puériculture s'y prennent-elles pour accompagner ceux qui rencontrent des difficultés ?

Isabelle nous indique les principes de la crèche sur ce thème.

La démarche doit d'abord avoir été initiée à la maison par les parents. Une fois informées, les auxiliaires poursuivent la démarche entreprise à la crèche.

Les enfants doivent d'abord acquérir leurs réflexes à la maison pour pouvoir ensuite le faire à la crèche. Il arrive que les parents s'inquiètent dès le début d'année mais il faut que l'enfant soit physiologiquement prêt = maîtrise des sphincters (un des repères est de savoir monter et descendre les marches seul).

A la crèche, lorsque l'enfant est à peu près propre chez lui, et qu'il vient en culotte ou slip, les auxiliaires sont attentives à ses besoins, paroles et gestuelle. Elles proposent régulièrement à l'enfant les toilettes. Les accidents arrivent et c'est normal mais sont dédramatisés par les auxiliaires (nécessité d'avoir plusieurs changes personnels). S'il y en a trop (plus de 3-4 par jours), les auxiliaires proposent aux parents et à l'enfant de remettre la couche, même pour une courte période, car l'enfant n'est peut-être pas prêt pour la crèche ; il faut cependant noter que la plupart du temps, la période entre l'acquisition de la propreté à la maison et à la crèche est assez réduite (mais il faut compter quelques jours) mais est toujours plus difficile à la crèche.

De l'émulation existe également entre les enfants, lorsqu'un s'y met, ça incite les autres.

Une réunion est proposée chaque année, pour les sections de moyens et grands, par Mme Haddad, psychologue sur l'acquisition de la propreté. Elle permet aux parents de poser des questions et de limiter leur anxiété. La prochaine aura lieu le mercredi 8 juin à 17h30.

Un entretien individuel peut être aussi procuré en cas de difficulté.

1.3 Aménagement des lits dans les sections des bébés : lits à barreaux situés en bas font un peu "prison" ; y aurait-il moyen de proposer une autre disposition ?

La disposition des lits a été réfléchi en équipe selon les possibilités architecturales de la pièce. Ce sont les lits actuellement sur le marché et répondant aux normes de sécurité. Un nouvel aménagement de la pièce et du matériel sera revu après la restructuration de la crèche, c'est l'équipe qui fera le choix du mobilier (en fonction du budget et du volume disponible...). Dans certaines crèches a été fait le choix d'un matelas (entouré d'un boudin), mais si l'enfant veut sortir, il le peut.

En outre, les enfants eux se sentent en sécurité dans les lits du bas car contenus. Il semble s'agir plus d'un problème de regard extérieur de l'adulte.

2. Activités des enfants à la crèche

2.1 Retour sur les activités réalisées avec les enfants à la crèche : serait-il possible d'avoir le détail du type d'activités que peuvent avoir les enfants, sur une semaine par exemple (en complément des transmissions...) sur le format des menus.

La planification des activités n'est pas faite à l'avance car elles sont proposées après évaluation des besoins et du nombre d'enfants. Il est rappelé que l'enfant n'est pas toute la

journée en activité dirigé car il a besoin pour son développement d'activité libre (imagination, imitation). La retranscription de la vie de l'enfant à la crèche (on s'attache plus au ressenti de l'activité pour l'enfant que l'activité elle-même) doit être individuelle lors des transmissions orales et non collective.

La discussion est d'abord centrée sur les bébés, car les parents ne se rendent pas toujours compte de comment ils s'occupent. Isabelle, Maud Boudot et Mme Cohen insistent sur le fait que les bébés font beaucoup de choses de part la découverte de leur corps. Les jeux à disposition sont le tapis, 4 pattes, les structures, des ballons. Pour les plus petits on ne peut parler d'activité proprement dite car le bébé est perpétuellement en activité en commençant par la découverte de son corps et des objets (textures, possibilités...). Les auxiliaires sont attentives à proposer des jouets adaptés variant les découvertes et à aménager l'espace en fonction des besoins.

L'adulte l'accompagne dans cette découverte, par exemple en le mettant en position « plat-dos » qui permet à l'enfant d'expérimenter lui même ses mouvements. Lorsqu'il est sur le ventre et qu'il montre des signes de fatigues (quand il fait « l'avion », l'adulte l'aide à se retourner sur le dos... Vient également la découverte de l'autre. Beaucoup d'activités sont axées sur les sensations (bruits, dur/doux, rugueux, etc.). L'observation des enfants permet d'adapter les jouets et la disposition de l'espace à son développement. Il n'y a donc pas d'activités proprement dites, pas de planification, tout dépend de l'enfant. Des jouets sont sortis au cours de l'année, parfois empruntés aux autres sections. Isabelle précise que lorsqu'il y a nouvelle découverte par le bébé, les auxiliaires attendent que les parents le découvrent à la maison pour qu'ils aient également la joie de la 1ère fois. Elle nous fait également part avec enthousiasme d'une formation qu'elle a suivie sur la psychomotricité des tout petits, qu'elle a conseillé à tous ses collègues.

A la demande des parents, une **réunion sera organisée à distance de la rentrée pour parler du développement psychomoteur de l'enfant et ce dont propose la crèche pour le favoriser**. Les parents pourront ainsi se représenter ce que leur enfant peut faire lors de sa journée en crèche.

2.2 Pour les activités des moyens/grands: possibilité de mettre en place un petit "jardin" de plantations (ou jardinières) au printemps/été, afin d'initier les enfants à la nature et aux plantes (si cela est autorisé...)

Maud Boudot nous informe que la mairie de Paris le propose aux crèches; elle met à disposition des bacs avec de la terre non traitée, qui permet la plantation de fruits, légumes, etc. Cette activité est donc matériellement réalisable mais nécessite une personne volontaire pour monter le projet au sein de la crèche. Cela a déjà été proposé aux professionnelles mais n'a pas retenue leur attention. A ce jour le matériel a été commandé et le projet jardin va être mené par l'adjointe de la crèche.

Rappel : il y a un jardin partagé face à la crèche, ouvert au public lors de la présence de jardiniers (pour plus d'informations, s'adresser à l'association J2P).

Un atelier cuisine est également en cours de réflexion : Isabelle a expérimenté une activité cuisine, cet été à la crèche de regroupement. Elle a beaucoup apprécié car un réel esprit

d'équipe apparaissait entre les enfants, et qu'eux aussi étaient très heureux de ces préparations, qui ne concernaient pas que des gâteaux. Elle en a discuté avec l'éducatrice et la directrice qui sont d'accord. L'équipe de la cuisine semble également apprécier; il faut noter qu'elles aiment le temps passé avec les enfants (elles participent à donner les repas, etc.) Cet atelier pourrait peut-être même être lancé dès avril.

2.3 Bibliothèque : possibilité pour les parents de constituer une petite bibliothèque de livres d'enfants qui serait accessible à la crèche (par exemple dans la petite salle devant le bureau de la Directrice, en libre service), avec possibilité d'emprunter de manière libre. Cela supposerait que l'on constitue un petit fond, pour lancer la chose au départ, et éviter que la crèche ait quoi que ce soit à gérer...

Projet envisageable mais ne sera pas géré par la crèche. Réflexion des parents élus autour du lieu et de l'organisation (marquage des livres.). Les professionnelles devraient quand même participer au projet, car elles sont responsables des objets empruntés au sein de la crèche. Si cette initiative se produit, l'état des livres devraient d'abord être vérifié, et les parents qui participent devraient formaliser leur don. Il faudrait donc d'abord **vérifier si ce projet intéresserait suffisamment de parents pour être mis en place.**

Il est rappelé l'existence de la bibliothèque Crimée, juste à côté, gratuite et ouverte à tous. Les enfants des sections grands et grands moyens y vont par groupe tous les mercredis. De plus la crèche participe au comité de lecture, où les professionnels choisissent des livres à emporter dans leurs structures.

Isabelle nous précise également que chez les grands, il arrive qu'un enfant apporte son propre livre, qui est lu, en général dans la matinée, à tous le groupe. L'enfant qui l'a apporté en est fier, et les autres s'intéressent à cette nouveauté.

3. Fête de la crèche

3.1 Point sur l'organisation et les dates. Appel aux parents volontaires pour participer à l'animation (musique, clowns, contes...) ou aux décors.

Dates envisagées : **24 juin ou 1^{er} juillet.**

Les enfants auront un spectacle quelques jours avant.

La crèche est ouverte aux propositions des parents pour l'animation mais rappel que l'activité menée devra aller jusqu'au bout et en concertation avec l'équipe pour son organisation.

Il est rare que quelqu'un se propose, alors un **appel aux bonnes volontés** est à nouveau lancé! Musique, théâtre, dessin ou autre!

Mme Cohen évoque un projet en cours avec le Conservatoire municipal, pour qu'un musicien vienne dans les crèches faire de l'éveil sonore.

3.2 Suggestion d'un troc de jouets à l'occasion de la fête de la crèche.

Cette idée a été reprise d'une expérience dans une autre crèche. Il est rappelé que la crèche est responsable de ce qui s'échange dans ses locaux; ce troc nécessite une organisation plus lourde que ce que les parents avaient prévu, à savoir une vérification des jouets (en bon état et adaptés aux âges) et que les parents soient conscients que ce troc est de leur responsabilité.

Après renseignement sur la méthode effectuée dans l'autre crèche, il ressort que les jouets étaient déposés avant la fête de la crèche pour être vérifiés par l'équipe et triés par âge. Il faudrait donc « sonder » les parents pour être sûrs de la pertinence de ce projet.

4. Questions diverses

4.1 Bilan des journées d'action et de grèves : au niveau de la crèche, de l'arrondissement et de la Ville de Paris ? Comment soutenir ces actions.

Concernant la grève du 11 mars, il s'agissait du mouvement national « Pas de bébés à la consigne ». Le suivi des journées d'action et possibilités de soutiens sont disponible sur leur site <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>

Concernant le mouvement des directeurs de crèche, c'est un conflit au sein de la Ville de Paris et les pourparlers sont toujours en cours entre la ville et les syndicats.

4.2 Blog : point sur la fréquentation du blog et sur la manière de le faire vivre.

Précision préalable: le module de statistique de fréquentation n'indique que le nombre de visites et de pages lues, sans préciser s'il s'agit d'un visiteur unique ou non. Un outil plus complet (google analytic) a été mis en place à ce jour.

Moyenne de 6 visites par jour, avec pics après mise en ligne d'articles (entre 15 et 20 visites).

Contenu:

- vie à la crèche: menus, infos sur l'actualité de la crèche
- comptes-rendus
- Boite à pharmacie (coordonnées de services médicaux)
- idées de sorties avec les enfants
- lien sur les blogs d'autres crèches + structures socio-culturelles du 19e

Sera prochainement mis en ligne un article de présentation du projet éducatif (repris sur la plaquette d'accueil de la crèche Petit).

Autre information: rencontre à venir avec la psychologue de la crèche, Mme Haddad, sur les limites à apporter à l'enfant.